

Pyrénes ont subi jusqu'en ces derniers temps des dévastations insensées, dont le désastre actuel est un des contre-coups.

Il faut dire, toute fois, qu'une rencontre assez extraordinaire de circonstances aggravantes s'est produite dans cette dernière inondation, pour la rendre plus terrible qu'on n'eût jamais pu s'y attendre. L'entassement normal de nées qui s'est accumulé autour du massif de Pyrénées centrales se trouvant au début à une température moyenne un peu inférieure à celle de la glace, a déposé d'abord son eau sous forme d'une neige excessivement abondante, qui, en un trentaine d'heures, s'est élevée à une épaisseur de plus de 80 centimètres. Puis, sous l'influence d'un vent chaud et humide du sud-ouest, la température s'est élevée rapidement, les nuages ont pris la nature orageuse, et au lieu de la neige, ont fourni une pluie diluvienne assez chaude pour fondre rapidement la neige déjà tombée, et ajouter le produit de cette brusque fusion à une quantité d'eau déjà suffisante pour produire à elle seule une crue énorme.

La somme des masses d'eau dues à ces deux causes a dépassé tout ce que pouvait faire craindre l'expérience antérieure, et augmenté le désastre de toutes les aggravations que peuvent causer la surprise et l'imprévoyance.

Nous voici ramené à la terrible question qu'on ne peut s'empêcher de poser en face des milliers de victimes humaines qui ont perdu la vie dans ce désastre : au milieu d'une société civilisée comme la nôtre, où les applications des sciences sont des faits journaliers, communs, usuels, tenant une place importante dans tous les services publics, comment ne fait-il qu'en matière aussi grave il puisse encore y avoir imprévoyance et surprise ? Comment pouvons-nous en être encore à éprouver d'aussi épouvantables conséquences d'un fait physique si simple, celui de l'écoulement, sur un sol de forme connue, d'une masse d'eau facilement mesurable, dont on peut, grâce au télégraphe, annoncer le passage dix ou vingt heures d'avance ?

Nous déplorons, malgré notre misère, bien des millions à des services publics dont l'urgence est discutable, tandis qu'il ne faudrait que quelques centaines de mille francs pour donner à tous nos bassins hydrographiques les renseignements continus qu'obtient M. Belgrand pour le bassin de la Seine. Il faudrait moins encore pour organiser dans toutes nos hautes vallées un service d'avertissement des crues analogue à celui de nos avertissements des tempêtes dans nos ports.

Nous croyons qu'il serait digne de la Chambre actuelle de donner cette satisfaction à l'opinion publique en ce moment.

Il y a certes du temps à attendre avant que nous n'ayons terminé l'aménagement rationnel de tous nos cours d'eau en vue de faire profiter l'industrie et l'agriculture d'une quantité suffisante de force motrice et d'irrigation, tout en portant remède aux éventualités d'irrégularité, dont une longue étude apprendra la valeur possible et le degré de danger. Mais on peut dès maintenant, en supportant les dommages matériels inévitables, les atténuer en les prévoyant, et surtout organiser les précautions pour sauver les vies humaines en même temps que les richesses facilement transportables.

La meilleure preuve de la possibilité de ces précautions, c'est qu'elles ont pu être prises dans une des vallées inondées, la haute vallée de l'Adour, ou vallée de Campan, grâce à un établissement dû à l'initiative privée, l'Observatoire du pic du Midi de Bigorre, et au courageux dévouement de deux hommes qui s'y sont voués volontairement à la rude vie d'observateurs.

M. le général de Nansouty et son aide, M. Baylac, dont nous avons raconté la périlleuse descente au milieu de l'hiver dernier, étaient remontés à leur poste d'honneur le 31 mai dernier, avaient réparé les dommages causés par

les neiges et les tempêtes, réinstallé les appareils et repris les observations.

A la vue de l'épaisseur et de la mollesse de la neige tombée le 21, du changement de température et de direction des nuées orageuses, le général comprit qu'une fonte subite des neiges et une irruption épouvantable des eaux dans la vallée étaient imminentes. Comme, faute de fonds suffisants, aucun fil télégraphique n'a encore été établi entre l'Observatoire et la vallée, il a fallu que M. Baylac, laissant seul, pour quarante-huit heures, son vieux président dans le pauvre bâtiment de la montagne, descendit au milieu de la tempête, par 80 centimètres de neige molle, jusqu'au fond de la vallée, renouvelant les prodiges de puissance musculaire et de courageuse sagacité qui avaient signalé la périlleuse descente de cet hiver. Les renseignements étant parvenus à M. le maire de Campan quelques heures avant l'irruption des eaux, on a pu préserver complètement les vies des habitants de toute la vallée et mettre en sûreté les bestiaux avec les objets mobiliers les plus transportables. Si l'Observatoire eût été organisé d'une manière plus sérieuse et plus digne d'un grand pays, s'il eût été seulement muni, moyennant quelques milliers de francs, d'une communication télégraphique avec la vallée et la station la plus voisine, l'avertissement eût eu lieu dix ou douze heures plus tôt ; Dagnères et Tarbes, prévenues à temps, et peut-être, par contre-coup, Montauban et Toulouse eussent peut-être sauvé bien des millions de valeurs aujourd'hui perdues, et peut-être aussi, ce qui est autrement irréparable, de ces centaines de vies humaines, de ces pauvres victimes surprises par le fléau.

Que cette terrible leçon soit au moins un avertissement salutaire pour nous tous. Comprendons enfin que dans l'état actuel de la France il y a des économies qui nous sont interdites, et que le pire des fléaux, celui qui engendre et aggrave les fléaux matériels, c'est le fléau moral de l'ignorance et de l'insouciance.

ALBERT DUPAIGNE.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Maire de la ville de Roubaix, chevalier de la Légion d'Honneur, a l'honneur d'informer ses concitoyens que les souscriptions en faveur des inondés du Midi de la France, sont reçues tous les jours, à l'Hôtel de la Mairie, (Bureau des finances.)

Il ne doute pas que le cri de détresse poussé par les malheureuses victimes du Midi sera entendu d'eux et que la ville de Roubaix contribuera pour une large part dans les secours qui leur seront envoyés.

Hôtel de la Mairie, le 3 juillet 1875.
Le Maire,
G. DESCAT.

Le rapport de M. Krantz, sur le tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre, sera déposé la semaine prochaine.

Par décret du président de la République, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, les électeurs du canton nord de Valenciennes ont été convoqués pour le 18 juillet prochain, à l'effet de nommer un conseiller d'arrondissement, en remplacement de M. Courtin, décédé.

On nous communique la note suivante :

« La Musique Municipale de Tourcoing, dissoute par un récent arrêté de M. le Préfet, ne tardera pas à être réorganisée. »

« La Commission du Conseil municipal et M. Stappen, maintenu dans ses fonctions de directeur de ce corps musical, vont faire toute diligence pour le reconstituer dans le plus bref délai. »

On a arrêté hier matin, dans un estaminé de la place de la Liberté, un

L'enfant regarda tranquillement l'homme devant lequel il tremblait si fort deux jours auparavant, et lui répondit :

— J'arrive avec les autres ouvriers.

— Pourquoi l'es-tu enfui de la maison hier ?

— Enfui ? répéta Patira ; je ne me suis pas enfui, je suis sorti.

— Je ne veux pas que tu sortes, tu le sais ! Oh ! ton compte est bon, et tu ne perds rien parce que je ne te donne pas la raclée que tu mérites avant que le feu soit allumé et l'ouvrage en train.

— Je ne sais pas si vous me donnerez une raclée, dit Patira ; mais, puisque vous m'en menacez, je ne serais pas fâché de profiter de l'occasion pour m'expliquer.

— T'expliquer, toi, vermine ! Et qu'oserais-tu dire ? Je serais curieux de le savoir ! Parle, mais parle donc ! Je me suis de mauvaise humeur ; par le diable ! tu vas me faire rire !

— Eh bien ! je veux vous demander pourquoi vous me maltraitez quand je remplis mon devoir, et pourquoi vous m'enroulez à peine quand je travaille.

— Parce que cela me plaît ! fit Jean l'Enclume. Tu m'appartiens, et je fais de toi ce que je veux.

— Avant vous, Naboth m'a dit aussi :

— Tu m'appartiens ?

— Et cependant je ne suis plus avec

homme et une femme inculpés d'avoir empoisonné leur enfant âgé de cinq mois. Emile C..., et Euphémie R... qui vivaient en concubinage, venaient de Lille. Hier soir la mère, jeune femme de 25 ans, prépara une soupe et la servit à l'enfant, qui passait jour d'une excellente santé.

L'enfant étant mort presque aussitôt, des soupçons s'élevèrent contre les parents. L'autopsie qui va voir lieu à Lille dira s'il faut en effet voir dans cette mort si peu naturelle un crime ou un simple accident.

Voici le programme des morceaux que la Concorde doit exécuter lundi prochain sur le kiosque de la place St-Elisabeth, à 8 heures 1/2 du soir :

- 1^o Allegro militaire. BLANCHETEAU.
- 2^o Ouverture. TILLIARD.
- 3^o Polka. BOUQUET.
- 4^o Mosaïque.
- 5^o Valse.
- 6^o Les Folies de Lutèce

Une quête sera faite au profit des Inondés.

La ville de Lannoy donnera, le dimanche 8 août prochain, un grand carrousel au bénéfice des pauvres et pour fondation d'un hospice.

Il aura lieu dans un manège disposé à cet effet sur la Place. Les prix à décerner seront en :

- 1^{er} prix, Douze couverts et une louche en argent, valeur 400 fr., ou quatre cents francs en espèces.
- 2^{em} prix : 6 couverts et une louche en argent, valeur 250 fr.
- 3^{em} prix : Un objet d'art, valeur 140 fr.
- 4^{em} prix : Un huilier en argent, valeur 100 fr.
- 5^{em} prix : 18 cuilliers à café en argent, valeur 60 fr.

Surprises, valeur 50 fr.

CORVOIS FUNÉRAIRES ET OBITS

Un obit solennel anniversaire de 2^e classe sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de St-Christophe, à Tourcoing, le mardi 6 juillet 1875, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur ALEXANDRE JOSEPH DELECROIX, époux de Dame ELISE WELCOMME, décédé à Tourcoing, le 27 juin 1869, à l'âge de 44 ans et 11 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église St-Christophe, à Tourcoing, le jeudi 8 juillet 1875, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Dame ELISE CASTELAIN, épouse de M. CHARLES BARRY, décédé à Tourcoing, le 11 juillet 1864, à l'âge de trente-huit ans et six mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire de 1^{re} classe sera célébré le mardi 13 juillet 1875, à 9 heures, au Maître-Autel de l'église paroissiale de St-Christophe, pour le repos de l'âme de Monsieur GABRIEL-MARIE-JOSEPH TOULEMONDE, époux de Dame JULIE TIBERGHIEN, décédé à Tourcoing, le 11 juillet 1875, à l'âge de 71 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Roboux. — Avis gratuit dans leurs éditions du Journal de Roubaix.

Cours de Chimie. Lundi 5 juillet à huit heures du soir. Matières colorantes artificielles (saute) soie, ponces, safranin, violet d'aniline, violet de Paris, violet de Perkin, violet impérial ; composition, préparation, caractères distinctifs, applications.

Cours de Physique Mercredi 7 juillet à 8 heures du soir. Induction par les courants ; bobine de Ruhmkorff, sa construction, sa théorie, ses effets, ses applications à l'inflammation des mines, à l'inflammation des gaz, au moteur Lenoir, etc.

Fonctions funéraires. — COURTOT-UTTENHOVE, rue de l'Alouette, 59, Roubaix. (Voir aux annonces.)

lui. Vous avez beau dire, maître Jean, je n'appartiens qu'à moi et nul n'a de droits à exercer sur ma chétive personne.

— Ah ! je n'ai pas de droits ! fit Jean en saisissant Patira par l'épaule et en le secouant avec frénésie : tu oses le dire !

Patira plia par un mouvement presté et échappa à la terrible main de Jean l'Enclume. Kadoc et Trécor s'arrêtèrent. Pour la première fois de leur vie, ils prenaient parti contre Jean. La révolte de Patira, qui d'abord leur avait paru si bouffonne, finissait par les intéresser.

Patira recula dans l'angle de l'atelier, et, défendu par l'établi, il reprit d'une voix dans laquelle vibrèrent moins de rancune que de douleur :

— Vous m'avez traité comme un misérable chien, joignant à peine un os et du pain à mon appétit d'enfant ! Je n'ai entendu de vous que de dures paroles et reçu que des coups ! Je ne vous dois rien ! Vous êtes fort et vous avez abusé de ma faiblesse ; vous êtes riche, vous avez spéculé sur ma pauvreté. Mon abandon, loin de vous toucher, vous a rendu cruel jusqu'à la barbarie.

« J'ai pâti ! tellement pâti que vous avez trouvé mon nom dans l'exercice de mes angoisses ! J'ai été le souffre-douleur de tous !

« Et vous ne vous êtes pas seulement attaqué à mes membres, vous

Prix de revient des Vitreries DROITS D'OCTROI COMPRIS.

	le m ²	le m ²	le m ²
Bœuf	1.74	1.51	1.22
Yacks	1.70	1.37	0.94
Taureau	0.00	0.00	0.00
Veau	1.88	1.47	1.32
Mouton	1.75	1.65	1.43
Porc	1.70	1.65	1.60

Roubaix, le 2 Juillet 1875.
Le Maire de Roubaix,
G. DESCAT.

Faits divers

Parmi les victimes des inondations de Toulouse, le Progrès libéral cite le jeune fils de M. Maurette, le professeur de sculpture à l'école des beaux-arts ; les circonstances dans lesquelles ce pauvre enfant a trouvé la mort forment un des plus émouvants épisodes de la nuit funèbre du 23 juin.

M. Maurette, qui a son atelier en ville près du palais du Maréchal, fut prévenu, dans la journée, des dangers que courrait le faubourg Saint-Cyprien. Il se rendit aussitôt à la barrière de Muret, où il demeura, pour emmener M^{me} Maurette et ses trois enfants, dont deux petites filles de huit à dix ans ; mais, pendant que l'on se préparait à emporter les objets les plus précieux, la crue est arrivée avec une telle rapidité, que toute retraite s'est trouvée fermée. En un quart d'heure, l'eau s'était élevée de plus de 1 mètre. Il fallut rester.

La marche progressive du fléau fit d'abord monter au premier étage, puis sur le toit, où se trouvaient réunies, indépendamment de la famille Maurette, plusieurs personnes occupant d'abord les maisons voisines et qui avaient espéré trouver dans celle de M. Maurette un asile plus assuré. M. Maurette tenait à la main ses deux petites filles, pendant que la mère portait le petit garçon cramponné à son cou. Ces malheureux passèrent ainsi une partie de la soirée dans l'obscurité, dans les trames les plus cruelles, cernés par le torrent qui grondait à leurs pieds et écoutant avec effroi le fracas des maisons s'écroulant autour d'eux.

Vers dix heures, des craquements sinistres les avertirent que leur étroit refuge était lui-même compromis. C'est alors qu'apercevant à peu de distance une maison restée encore debout, et qui heureusement a résisté aux attaques du fléau, une des personnes en détresse, M. X..., doué d'une grande force, et, comme on le verra plus tard, d'un rare sang-froid, se précipita à l'eau et parvint à se hisser sur le nouveau toit.

Par malheur, en prenant son élan, il avait renversé Mme Maurette, que l'on a pu retenir ; mais le pauvre enfant qu'elle portait s'était détaché par suite de la secousse et roulait dans l'abîme sans que le malheureux père, soutenant sa femme qui venait de s'évanouir, retenu par ses petites filles qui s'attachèrent à lui, ait pu, dans l'obscurité, porter au pauvre petit être un secours d'ailleurs bien inutile.

Sur ces entrefaites, et au moment où le danger devenait plus pressant, et par un de ces hasards qui se présentent dans les plus terribles situations, les habitants de la maison Connac, où était parvenu M. X..., lui firent remettre une pièce de toile d'environ 25 mètres, découverte dans la maison, et qui pouvait devenir un instrument de sauvetage. Après avoir attaché un corps lourd (un fer à repasser) à l'extrémité de cette corde, M. X. la lança à tour de bras à M. Maurette, qui ne parvint à la saisir qu'après les plus pénibles tentatives.

C'est alors que commença un long et émouvant sauvetage. M. Maurette entourait la taille de ses petites filles avec la pièce de toile, roulée en corde, dont M. X. tenait l'autre extrémité, et les lançait dans l'eau d'où M. X., après les avoir maintenues aussi haut que possible, parvenait à les hisser successivement près de lui.

Vint le tour de Mme Maurette, qui n'était pas revenue de son évanouisse-

ment. Elle avait déjà, plongée dans l'eau, traversé la largeur de la rue, et M. X. s'efforçait de l'amener à lui, lorsque ses forces lui manquèrent. Il y eut un moment terrible d'angoisse. M. Maurette se jeta alors à la nage et, joignant ses efforts à ceux de M. X., parvint enfin à soulever le corps de la pauvre femme privée de sentiment jusqu'au toit où étaient déjà les petites filles, et où il réussit à monter lui-même, sur son nouveau refuge. Peu d'instants après, la maison que l'on venait de quitter s'écroula.

La malheureuse famille en deuil passa toute la nuit dans un état de prostration facile à comprendre, attendant la mort qu'elle trouva longue à venir.

Vers cinq heures du matin, pourtant, au crépuscule, une personne de la maison eut la pensée de sonder la profondeur du torrent, et comme il fut reconnu qu'il n'y avait plus d'eau que jusqu'à la ceinture, on se décida à descendre et à venir sur la terre ferme demander asile aux amis que le fléau avait épargnés.

Le lendemain, le cadavre du pauvre petit était retrouvé dans la vase, à quelques mètres de la maison écroulée, où, parmi les débris, se retrouva son berceau.

— Pour donner une idée de l'encombrement qui s'est produit après l'inondation au bureau du télégraphe de Toulouse, nous citerons un seul fait : vendredi, près de 1,200 dépêches privées ont été transmises par ce bureau. Sur certains points, les dépêches ont pris d'étranges détours : c'est ainsi qu'une dépêche de Toulouse à Bagnères-de-Bigorre a dû passer par Marseille, Limoges et Bordeaux.

— Il n'est pas sans intérêt de résumer rapidement l'histoire des précédentes inondations dont Toulouse fut affligée depuis le commencement du siècle.

Les années d'inondation sont non pas 1815 comme nous l'avons dit par erreur, mais 1804, 1810, 1827, 1835, 1855, 1856. En 1815, les eaux furent hautes, mais il n'y eut point, à proprement parler, d'inondation. Le maréchal Soult profita habilement des grandes eaux pour lancer des pontons qui renversèrent le pont de bateaux construit par les Anglais.

Le souvenir de l'inondation de 1827 a été conservé par un tableau placé au musée et représentant le conseil municipal volant d'urgence un secours de 10,000 francs aux inondés. Les eaux du fleuve, pénétrant dans une grange du faubourg Saint-Michel où l'on avait conservé de la chaux vive, y produisirent un incendie.

L'inondation de 1835 eut lieu avant l'attente de Fieschi. Le gouvernement ayant appris que de grands désastres avaient frappé Toulouse, envoya au préfet de la Haute-Garonne l'ordre de distribuer aux inondés, à titre de premiers secours, une somme de 15,000 francs. Le surlendemain, dans les premiers jours de juin, une note paraisait au Moniteur pour apprendre que cette résolution avait été prise à la sollicitation des députés du département, lesquels appartenaient à la majorité. Un état de répartition de secours dans les divers départements de la Garonne, fut publié quelques jours après, mais ces sommes étaient hors de proportion avec le fléau. L'armée, et notamment l'artillerie, qui tenait garnison à Toulouse, se montra admirable. On publia dans le Moniteur le nom de quelques officiers et de quelques soldats qui s'étaient particulièrement distingués.

L'inondation de 1855 eut également lieu à la suite de pluies torrentielles et de fontes de neiges en mai. M. Frédéric Petit, qui était alors directeur de l'Observatoire de Toulouse, constata que dans les journées des 1^{er} et 2^o juin, il était tombé à Toulouse 53 millimètres d'eau. Les pluies avaient été beaucoup plus abondantes dans les hauts pays.

Comme en 1875, les premiers mois avaient été secs, et les grands météorologistes du temps commençaient à craindre que la récolte ne manquât faute d'eau. Les câbles du pont Saint-Pierre furent brisés, les quatre piliers furent démolis, et finalement le tablier du pont fut emporté. La prairie des Filles fut entièrement submergée.

L'inondation se produisit au milieu de la guerre de Crimée. L'empereur envoya à chacun des départements inondés, qui étaient au nombre de sept (tous les affluents de la Garonne s'étaient mis en crue), une somme de 40,000 fr.

C'est seulement lors des inondations de 1856 que le gouvernement prit l'initiative d'une grande souscription publique. La Garonne n'avait point été seule à déborder ; le Rhône et la Loire ainsi que leurs principaux affluents, étaient sortis de leur lit.

Avant la fin de l'année, la souscription dépassait 12 millions. L'empereur publiait une lettre destinée à indiquer quelles étaient les mesures à prendre contre les inondations. Il visitait les inondés de la Loire et du Rhône, mais il n'allait point dans le bassin de la Garonne, qui fut relativement déshéritée.

A la suite de ces événements, quelques travaux de défense et de reboisement furent exécutés, notamment sur les cours de la Loire et du Rhône.

Il est bon de remarquer que la récolte des années 1835, 1855 et 1856 ne fut pas mauvaise et que l'été fut assez chaud, malgré les pluies diluviennes du printemps.

Toute une classe d'industriels cherche déjà à tirer profit des inonda-

tions de la Gascogne, et même de l'ouvrage à la police. C'est ainsi qu'hier, un brigadier du service de la sûreté a arrêté un individu vêtu de haillons, qui criait d'une voix glapissante : « Ayez pitié d'un pauvre Toulousain inondé. »

— Vous êtes de Toulouse ? interrogea l'agent ?

— Oui, mon bon monsieur, riposta l'inondé avec volubilité. — Mais que tous mes pauvres parents sont restés sous l'eau.

Il ajouta avec sentiment : « Dont auxquels j'ai failli mourir en voulant sauver ma sœur. »

— Et comment êtes-vous venu de Toulouse ?

Cette question sembla embarrasser quelque peu l'inondé, qui murmura timidement « à pied... » Il était habillé de la questionner davantage. Immédiatement arrêté il a été conduit au commissariat, où il a été reconnu pour un nommé Adolphe Gourpou.

— M. Jean-Hubert Débroussé, directeur politique de la Presse, a envoyé aujourd'hui un cartel à M. de Villemessant, directeur du Figaro.

— La cour d'assises de la Seine a prononcé hier son jugement contre la fameuse bande des créoles vertes. Le verdict a été négatif pour quatre accusés, affirmatif pour les autres. Quatre ont été condamnés à douze ans de galères, cinq à huit ans, un à six ans, un à cinq ans, les six autres, hommes et femmes, à des peines variant de trois à huit ans de réclusion et de surveillance.

— J'aime mieux être guillotiné, s'est écrié l'un d'eux, le nommé Godard.

— La cour d'appel, dans son audience de ce jour, a confirmé le jugement qui condamnait l'Usicors à 4,000 fr. de dommages-intérêts, à payer à M. Valentin, le mercier de la rue Bonaparte.

— Le maréchal de Mac-Mahon vient de gracier le baron d'Ivry, condamné, il y a deux ans, à un emprisonnement de trois années, pour homicide involontaire au Japon. Le baron d'Ivry appartient à une des plus grandes familles du faubourg Saint-Germain ; il était officier de marine. Un jour, au Japon, comme il était à la chasse aux canards, il tua involontairement un malheureux Japonais, d'aimé de 2^e classe. Traduit pour ce fait devant un conseil de guerre, il fut condamné à trois ans de prison.

— Le Journal de Toulouse raconte que le condamné à mort Rieubernet a tenté de s'évader dans les circonstances suivantes :

« Mercredi soir, vers les 10 heures et demie onze heures, lors de la dernière visite du gardien, Rieubernet, qui avait déchiré sa chemise de force, a profité du moment où le gardien vaquait à quelques soins nécessaires au condamné pour lui sauter au cou et l'étrangler par une forte pression ; le gardien s'est vivement défendu. Rieubernet lui a mis les doigts dans la bouche pour mieux opérer la strangulation ; mais le gardien a fortement mordu son agresseur, qui a poussé alors le gardien sous le lit et s'est échappé dans la cour. Le gardien a pu appeler à son secours ; deux autres gardiens sont arrivés et se sont rendus maîtres de Rieubernet, qui a été réintégré dans sa cellule. »

— TENTATIVE D'ASSASSINAT. — On lit dans le journal de Beaune :

« Dans la nuit du 27 au 28 juin, entre onze heures et minuit, une tentative d'assassinat, dont le mobile ne nous est pas connu, a été commise à Tully. »

« La femme Brugnot, âgée de 28 ans, a tenté d'assassiner son mari. »

« Voici, d'après ce qu'on nous raconte, comment les faits se seraient passés :

« Le sieur Brugnot était couché avec ses deux enfants ; sa femme, après avoir enlevé les enfants du lit, coupa, à l'aide de ciseaux, la cravate que son mari avait autour du cou, et, avec un rasoir, elle lui fit une entaille de 14 centimètres de longueur, mais peu profonde. »

« Cela fait, elle prit la fuite, en emportant avec elle son plus jeune enfant, âgé de dix-huit mois. »

« Hier, dans l'après-midi, elle est venue se constituer prisonnière à Beaune. Malgré sa blessure, le sieur Brugnot était venu, accompagné du garde-champêtre, se faire soigner à l'hospice, où les soins nécessaires lui ont été prodigués. »

— LE BRIGANDAGE EN HONGRIE. — Le journal hongrois Ellenor a reçu des nouvelles annonçant l'apparition dans le pays des Isklers d'une bande de brigands roumains, militairement organisée, qui pille et détruit avec la plus grande cruauté. Il a fallu requérir des houvés, les genidarmes n'étant pas en nombre suffisant pour chasser ces bandits.

LES FORTIFICATIONS DE METZ. — Metz et Strasbourg seront bientôt les deux plus puissantes forteresses du monde. Les fortifications de Metz seront avant peu terminées. Les quatre forts que les Allemands ont ajoutés à ceux construits par les Français vont être prochainement armés. Des canons, des munitions de toute nature sont dirigés en ce moment sur Metz. Ces approvisionnements seront accumulés de manière à pouvoir entretenir une armée de 40,000 hommes pendant plusieurs années.

La nouvelle manufacture impériale de Mayence confectionne depuis plusieurs mois des conserves de légumes, dont les boîtes sont emmagasinées dans les bâtiments spéciaux à Metz. Ces légumes peuvent se conserver cinq années. C'est au bout de cinq années seulement qu'ils seront distribués aux troupes.